L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 JUILLET 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 3 JUILLET 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Huit pages $2 00
Me forme deux feuilletons.

ÉDITION-HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Un mois	75

Huit pages deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes et de Locations, etc., qui reviennent souvent, prix réduit de 10 cts la ligne, voir le page.

VENTES DE CE JOUR.

Me F. Guinault, rue Decatur, entre St-Philippe et Conti—Un lot de cigares, tabac en comptoirs, installations, etc.

Mtys. Stern & Co., à leur salle d'encan, No. 73 de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Les événements d'Allemagne depuis quinze jours.

Il est passé de grands événements depuis quinze jours; on peut dire que le Vieux monde est changé. L'Europe est, enfin, sortie de la situation provisoire où la maintenaient depuis plusieurs années, l'extrême vieillesse de Guillaume 1er, et, depuis plusieurs mois, la maladie incurable de son fils. A un monarque dont on ne voulait pas troubler les derniers jours qu'on respectait à cause de la révolution internationale dont il avait été, sinon l'inspirateur, au moins le principal instrument; à un empereur que la gauche réclamait, au moment même où il montait sur le trône, et dont les tendances, à la fois pacifiques et libérales, formaient un si étrange contraste avec les brutales convoitises et les prétentions absolutistes de ceux qui l'entouraient et qui avaient conquis les douloureuses sympathies de tous—a succédé un jeune homme sans expérience, aux instincts violents, aux idées arriérées, ne croyant qu'à la force et, si l'on en juge d'après les quatre manifestes qu'il vient de faire paraître, coup sur coup, ne sachant pas beaucoup se prémunir de logique, et tout dérouté bien des esprits, ces manifestes, qui ne brillent point par l'unité de vues et ne craignent pas de se contredire de la façon la plus grossière.

Le premier s'adresse non pas au peuple allemand, dont Guillaume est l'empereur, mais à l'armée dont il est le général en chef et qui, à ses yeux, passe avant la nation.

De ce fait seul il ne sort qu'une idée nettement exprimée: "Le monde sur le trône, les regards tournés vers nos glorieux ancêtres, qui ont, eux aussi, les yeux fixés sur moi. L'attachement inébranlable au Dieu de la guerre est l'héritage de ma famille; je le maintiendrai intact, je le transmettrai, fidèlement, leur traces, au moins celles de mon grand-père, cet autre dieu de la guerre—ce qui me rendra moi-même un dieu de la guerre au second degré."

La même idée est reproduite dans le manifeste de Reichstag, quand il y déclare que "pour un ce sont deux parlements à l'unanimité et sans discussion, sont nécessaires pour augmenter le chiffre de réserve de sept à sept cent mille hommes, a été le plus beau de sa vie."

Prendre pour ce qu'elles valent les deux autres manifestes, dont on a tant parlé, ce serait bien, écrites sous la dictée de Bismarck, mais, le chancelier a été obligé de laisser le Vieux Hohenzollern jeter sa gerbe.

Le premier manifeste au peuple allemand, dans un autre ordre d'idées, je le tiens—dit l'empereur—par le Bon Dieu, et monte les marches du trône, qui seul je dois compte de mes actes. Voilà, mes chers et fidèles, votre fidélité."

Et en vain, on

[illegible]

A cette heure, la situation est nette; on sent, des deux côtés, qu'il faut en finir. Pourquoi M. de Bismarck ne profiterait-il pas de l'extrême jeunesse du nouvel empereur, qui n'a pris aucune part à ce qui s'est passé depuis quinze ans, qui n'est responsable de rien, à qui son jeune âge même, permet de faire quelques avances à son aîné, le Czar—à la rigueur, de se courber devant lui? Pourquoi ne tenterait-il pas une réconciliation, un raccommodage de l'ancienne alliance? Pourquoi n'enverrait-il pas le jeune Guillaume jusqu'à Cronstadt, rendre visite à Alexandre III?

Le seul obstacle à la réussite de l'entreprise, serait la présence de M. de Bismarck, qui est la cause de tout le mal. M. de Bismarck se tiendra à l'écart: il est si fatigué, si malade! Il a toujours un rhumatisme ou une maladie nerveuse à sa disposition, pour se tirer d'embarras, quand la situation l'exige. Il en sera quitte pour faire la leçon à son élève, pour lui tracer de point en point, toute sa conduite, en présence du terrible voisin. L'orgueil en souffrira peut-être un peu; on se montrera, s'il le faut, inconséquent avec la déclaration que l'on a faite au Reichstag—à savoir, que l'alliance avec l'Autriche et l'Italie force le Czar à ne pas troubler la paix, mais que ne hasarderait-on pas afin de resonder une alliance que l'on croyait à tout jamais brisée?

Le bruit de l'entrevue a produit une vive émotion à Vienne, à Pesth et à Rome. Qu'importe à M. de Bismarck! N'a-t-il pas contre lui l'Italie sous la main? Que peuvent-elles faire seules contre lui? Il leur faudra bien passer par le chemin qu'il leur indiquera. Que le Czar veuille ou non, comme on le prétend, tenter un nouveau règlement de la question d'Orient, un nouveau partage de la Turquie: c'est lui que la question regarde; MM. Kalnoky et Crispi n'auront qu'à "opiner du bonnet." Ne se sont-ils pas mis, bénévolement, à sa remorque et n'en doivent-ils pas subir les conséquences?

Nous sommes à la veille d'événements importants—peut-être d'un changement complet dans la politique internationale. Il faut que M. de Bismarck s'y résigne: l'hégémonie du Vieux Monde lui échappe; c'est aujourd'hui le Czar qui est le maître absolu de la situation, et l'œuvre principale du chancelier—le traité de Berlin—est virtuellement anéantie. Il se trouve, à l'égard de la Russie, à peu près dans la même situation que l'Autriche par rapport à l'Allemagne; il faut qu'il se soumette ou se démettre.

State National Bank.—L'état de situation semestriel que publie cette banque dans l'Abeille confirme ce que l'on savait déjà de sa prospérité croissante. Nous y appelons l'attention du lecteur. Les affaires de la Banque Nationale d'Etat sont excellemment administrées par M. Pierre Lanaux, président M. L. C. Keever, vice président et M. T. R. Roach caissier.

Banque Nationale Mutuelle.—Nous appelons l'attention sur l'état de situation semestriel publié aujourd'hui dans l'Abeille. Ce sont des témoignages de la prospérité de la banque et de son habile administration. Les actionnaires vont recevoir sur demande un dividende de QUATRE POUR CENT pour les derniers six mois.

La Salsepareille d'Ayer agissant par le sang guérit radicalement toute infection, toute scrofule et toutes infections.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 30 juin:

Le temps a été d'une chaleur extraordinaire, cette semaine, mais il y a toujours un coin d'ombrage où une brise rafraîchissante pour ceux qui ont le loisir de se le procurer.

—Il est arrivé à Covington un certain nombre de chargements de bois de charpente, pour la gare de la compagnie de chemin de fer. Les travaux y avancent rapidement. Quand ils seront achevés, l'édifice sera du goût le plus élégant pour notre localité. Ce sera une solide bâtisse de 100 pieds sur 40, où l'on pourra commodément placer les voyageurs et le fret.

—Les trains d'excursion du chemin de fer East Louisiana partiront, désormais, de Covington, à 4 h. 15 de l'après-midi, au lieu de 4 h. 45.

—Le vent violent et la pluie d'orage de mardi soir ont fait baisser nos cours d'eau de plusieurs pieds. L'ouragan a été plus grave dans les autres parties de la paroisse qu'à Covington. Les récoltes en ont souffert considérablement, en quelques endroits, et dans des champs tout le maïs a été couché.

—Qui donc va établir un collège de premier ordre à Covington, l'endroit le plus sain qu'il y ait au Sud et qui ne se trouve qu'à deux heures de distance de la Nouvelle-Orléans? Un bon et non-sectaire patronage lui est assuré; on y viendrait des élèves de la ville et des points plus éloignés.

—Le pont d'Abita, sur le chemin de Mandeville, a été très fortement avarié par la crue de mardi; il n'est impossible de le traverser en voiture. C'est un malheur; toute communication est interrompue entre Covington et Mandeville. Le pont venait d'être réparé.

—Le train d'excursion de mercredi dernier a été trompeur, ou le mauvais temps qu'il faisait. On s'avait attaché, pour la première fois, un nouveau "car" de passagers, très élégant, construit tout expres pour la ligne. MM. Footevent et Parre avaient pourtant circulaires, fait des invitations à de hautes employés des chemins de fer et aux membres de la Presse. C'était M. E. S. Ferguson, agent général, qui avait pris charge du train. Tout le monde a visité les bureaux, examiné la localité, fêté un magnifique dîner au Restaurant Forest, puis, est reparti, enchanté de l'excursion et charmé des beautés, des avantages de la localité, aussi bien que de l'excellent état du chemin de fer.

—Nos visiteurs d'été se plaignent, avec raison, du mauvais état de nos chemins et de nos ponts—ce qui les force à ne se promener en voiture, le soir, que dans les rues de Covington ou dans le voisinage. On ne peut songer à faire une excursion à Mandeville. Notre juri de police devrait prendre des mesures à son prochain meeting pour y remédier.

—On se plaint de ce que la voie ferrée, le long de la rue Hampshire, est si élevée, que les habitants de cette rue ne peuvent sortir de chez eux ou entrer en voiture qu'à faire les rentrées du bois dans leurs maisons. C'est un grave inconvénient. Plus tôt on corrigera ce défaut mieux cela vaudra. L'ordonnance qui a accordé le droit de passage, a stipulé que la voie ne gênerait pas la circulation.

—On nous écrit, de Mandeville, en date du 28 juin:

La semaine qui vient de s'écouler a été humide ainsi que la précédente. Mardi soir, nous avons eu une pluie torrentielle et le plus fort ouragan de la saison. Il venait du sud-est et le vent avait une vitesse de 40 milles. A la chute du jour, il soufflait du l'ouest et, à 11 heures du soir, les vagues inondaient la rue qui longe le lac; plusieurs yachts et esquifs ont été endommagés.

—Dimanche dernier, le steamer "New Camelia," était encombré d'excursionnistes qui venaient passer la journée dans notre ville. On se demande ce que devient l'"Héroïne" et pourquoi elle a cessé son service.

M. W. G. Coyle ne peut-il l'employer et donner à un public aussi nombreux le plaisir de visiter une localité qui encourage si libéralement ses bateaux?

—Nous avons examiné, hier, le puits artésien de M. A. Deprés. Ce dernier, récemment, construit un réservoir cimenté de six sur huit pieds et trois de profondeur, avec un appareil réfrigérant à l'extrémité, pour y conserver le beurre, le poisson et les viandes froides. Il a, dans ce but, placé cinq différents tuyaux qui traversent le puits principal—un pour la cuisine, un pour le bétail, un pour le jardin et un pour le trottoir, rue Carroll. Le travail a été exécuté par "Uncle Daniel" très connu dans la ville pour être un habile maçon.

Voici les noms des familles qui nous sont arrivées, cette semaine: F. Tabary, A. Thibaut, Horatio Lange, E. Boyer, E. Morel, H. Rance, Jas. I. Garrous.

Enregistrés à l'hôtel Frappart: O. C. Landry et famille; S. W. Elliot et sa femme; R. L. Grice; A. S. Wilson; J. E. Vetimore; C. W. Latham, de Détroit, Michigan; Alex. Alciatore et sa femme; plusieurs personnes de la ville, qui ont passé leurs journées à pêcher à la ligne et à la seine.

A Crescent Hall, dimanche dernier, les frères Mugnier étaient très occupés, non seulement dans la salle principale, mais dans les chambres partielières, qui sont restées encombrées, depuis l'arrivée du bateau jusqu'à son départ. Harry, Gnasie et Charlie, bien que harassés de fatigue, disaient: "Venez encore, mesdames et messieurs; nous ferons mieux, la prochaine fois."

Le bruit court ici d'une sauterie qui doit avoir lieu le 4 juillet. Nos galants canonniers se sont mis à la tête de la fête. Les jeunes filles s'occupent déjà des préparatifs pour la fête.

—Nous envoyons l'expression de notre sympathie à M. et Mme Jules Péchon à l'occasion de la mort de leur enfant, George Edmond, décédé samedi dernier.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St. Jean-Baptiste, du 30 juin:

C'est bien la saison des pluies, et ce n'est plus un seul orage quotidien, mais une demi-douzaine au moins qui viennent nous le prouver, chaque jour. Il pleut même la nuit par le mois de juin, ce qui ne se voit pas souvent, soit dit en passant. Les planteurs sucriers voient avec une très légitime frayeur l'herbe envahir les champs sans pouvoir la combattre ses progrès. Et l'herbe pousse vite par des temps qui lui sont si propices que ceux qui foulent aux noms depuis vingt jours. Elle prend pied, devient forte, et pour l'extirper plus tard, ce sera un grand travail, qui coûtera cher et retardera la canne. Nous remarquons que de presque toutes parts on se plaint que l'herbe gagne les champs. Quant au riz, il a moins à souffrir de cet état de choses, ce qui ne veut pas dire qu'il soit partout bien propre.

—Samedi dernier, à l'église St-Pierre, ont été mariés M. Oscar Bossier et Mlle Elmire Vicknair. A cette heureuse occasion, un jeune littérateur de la Nouvelle-Orléans, M. C. C. Théard, a dédié aux jeunes époux le charmant monogramme qui suit:

Essayez d'être Elmire, un peu comme son ange
Oscar, il faut l'aimer d'un amour sans mélange
La vie aura pour vous mille attraits séduisants,
Si vous observez bien ces précieux serments.
Mettez dans votre hymen votre âme tout entière
Concevant pour devise: "Amours honneur, prière"

Il est si beau d'aimer de marcher gravement
Au soleil de la foi donnant, puis espérant
Ravissant de bonheur de rêves, de jeunesse,
Rechercher pour demeure un nid tout odorant.
Et, sous un joug bien doux, attendre la promesse

—On nous apprend qu'un concert vocal et instrumental s'organise sur la rive gauche dans un but de charité. Plusieurs jeunes personnes, très compétentes, s'occupent activement de cette organisation, qui est presque complète déjà. Le concert aura lieu samedi prochain dans le salon de M. Lovincy Montz: il sera accompagné de la représentation de plusieurs pièces comiques et suivi d'un grand bal. Le prix d'entrée ne sera que 50 cents.

—Cédant, enfin, aux nombreuses réclamations qui lui sont adressées au sujet du chemin qui conduit à la Station St-Pierre, le chemin de fer de la Vallée du Mississippi s'est décidé à y faire droit. Comme le terrain ne permettrait pas d'y établir une bonne route, la compagnie a résolu d'y construire une voie ferrée qui rendra aboutir au chemin public et par laquelle seront transportés le fret et les passagers. Déjà, assure-t-on, des ordres ont été donnés pour les rails et les traverses nécessaires, et les patrons de St-Pierre n'ont plus qu'à attendre.

Le *Foyer Créole*, Couvent P. O., paroisse St Jacques, du 30 juin:

Par ce temps de pluies abondantes et continuelles, les champs sont envahis par l'herbe et les planteurs se voient dans l'impossibilité de les combattre; aussi chacun désire-t-il quelques jours de soleil afin de se mettre à l'œuvre.

Les exercices de fin d'année auront lieu au collège *Jefferson* le mardi soir, 17 juillet, aux heures et demie, et le mercredi matin, 18 juillet, à 9 heures et demie.

—Les membres du Jury de Police se réuniront à la maison de cour lundi prochain, pour reviser les listes d'assessments qui leur seront soumises.

La séance régulière du Jury de Police aura lieu jeudi prochain, le 5 du courant.

—Le Bureau des Ecoles s'est réuni, hier, à la maison de cour; il a décidé de ne fermer les écoles qu'à la fin du mois de juillet et de compléter ainsi une session de dix mois.

Nouvelles diverses de France.

Le 19 juin a eu lieu, au ministère de l'intérieur, l'ouverture de la deuxième session annuelle du conseil supérieur des prisons. Il y a été donné des renseignements intéressants sur l'application de la loi du 14 août 1885, relative à la libération conditionnelle, législation philanthropique destinée à contrebalancer les tendances draconiennes du code de la pénalité. Depuis la promulgation de la loi jusqu'au 1er janvier 1888, il y avait eu, pour les courtes peines inférieures à un an, 893 demandes de libération conditionnelle, dont 226 avaient été admises; du 1er janvier 1888 au 27 février, il y a eu 153 demandes et 87 admissions; du 27 février 1888 au 15 juin, c'est-à-dire depuis qu'il a été organisé au ministère de l'intérieur un comité de libération, il a été présenté 311 demandes, dont 155 ont été admises et 9 ajournées au 14 Juillet, pour célébrer la prise de la Bastille. Quant aux longues peines, dépassant une année, elles ont donné lieu, depuis la promulgation de la loi, à 2,992 demandes, dont 813 ont été accordées. 7 relégués ont été appelés à jouir de cet avantage. En résumé, et c'est le point intéressant, sur 1,285 libérations conditionnelles, une seule révocation a dû être prononcée. Voilà—dit la *Liberté*—un argument positif en faveur de l'adoucissement des peines et de la suppression de l'emprisonnement dans une multitude de cas, qui font partie des doctrines de l'école [illegible] libéralisme en politique, en philosophie et en [illegible] économique.

Le Président de la République a reçu les délégués du comité de permanence de l'Union des sociétés de gymnastique de France et du comité d'organisation de la quinzième fête fédérale de gymnastique qui lui ont été présentés par M. J. Sansbœuf, président de l'Union.

Ce dernier, au nom de ses collègues, a annoncé au Président de la République la décision prise par le conseil de Saintes, au sujet du grand concours de gymnastique qui doit avoir lieu, en 1889, à l'occasion de l'Exposition et du centenaire de la Révolution et dont l'organisation a été confiée aux sociétés de la Seine.

Ce concours, qui doit réunir à Paris toutes les sociétés de gymnastique de France, au nombre de 600 à 700, avec un effectif de plus de 10,000 gymnastes, aura un caractère particulièrement imposant.

M. Sansbœuf a sollicité l'appui du chef de l'Etat et des pouvoirs publics pour mener à bien l'entreprise projetée.

M. Carnot, très favorablement impressionné par le langage du président de l'Union, a exprimé aux délégués toute la sympathie qu'il éprouve pour une œuvre aussi éminemment utile et nationale que celle des sociétés de gymnastique et il leur a promis, lorsque le moment sera venu, de s'intéresser tout particulièrement à la grande solennité que les sociétés de la Seine vont préparer pour 1889.

Faisaient partie de la délégation: MM. Sansbœuf, docteur Doyet, Koek, Loutil et Gaudier, membres du comité de permanence de l'union; Lefort, Bican, Béchevot et Belloin, du comité d'organisation de la quinzième fête fédérale.

L'Union nationale des Sociétés de tir de France vient de décider l'organisation, cette année, du cinquième championnat de France au fusil Gras réglementaire.

Ce championnat sera tiré dans les stands à longue portée qui en feront la demande à l'Union, sur tous les points du territoire, à compter du 15 juin au 30 septembre.

La répartition des prix est identique à celle de l'année dernière.

Le premier lauréat recevra le titre de champion de France pour 1888, quinze cents francs en espèce et un fusil d'honneur.

Le 20 juin, on a commencé à prendre les premières dispositions pour les préparatifs de la fête du 14 juillet.

Mâts, drapeaux, appareils à éclairage pour les illuminations ont été exhumés des magasins de la Ville pour être placés sur la voie publique. Un personnel d'environ quatre mille individus devait être employé pendant une quinzaine de jours à ces travaux.

Transmissibilité du tétanos de l'homme à l'homme. Extrait du compte-rendu de la séance du 19 juin, de l'Académie de médecine, de Paris.

M. Paul Berger rapporte deux observations, dont la seconde lui a été communiquée par M. Nélaton.

Dans la première, il s'agit d'un homme atteint du tétanos traumatique, à la suite d'une brûlure profonde à la main. On fut obligé d'amputer l'avant-bras, ce qui n'empêcha pas le malade de succomber huit jours après l'opération. M. Nélaton avait vu ce malade, et, en sortant du service de M. Berger, après avoir pris les précautions antiseptiques ordinaires, il passa un jeune garçon qui avait eu une plaie contuse de la cuisse. Le petit blessé est pris du tétanos sept jours plus tard. La médication au chloral le guérit.

M. Berger pense que la transmission du tétanos du premier au second blessé est ici nettement indiquée. Il rappelle les exemples analogues réunis par M. Verneuil. M. Berger, de son côté, a recueilli les documents étiologiques confirmant les six cas de tétanos traumatique qu'il a soignés jusqu'à présent. Quatre de ces blessés, soit par le mode de production de la plaie, soit par leur habitation ou par leurs habitudes, étaient, au moment de leur blessure ou depuis lors, en relation avec les chevaux. Chez un cinquième, la contagion de l'homme à l'homme était vraisemblable. Chez le dernier, un contact *tellurique* (par le sol), était indiscutable.

Ces faits, dit en terminant M. Paul Berger, viennent à l'appui de l'opinion de M. Verneuil, qui attribue au cheval, dans la plupart des cas, l'origine du tétanos et en fait une maladie infectieuse.

L'amélioration du port du Havre.

On a distribué, le 19 juin, le rapport de M. Pesson sur les projets d'amélioration du port du Havre et de la basse Seine. En acceptant les propositions du gouvernement, la commission des ports maritimes et des voies navigables, au nom de laquelle parle M. Pesson, demande de certaines modifications qui permettront de réaliser, dit le rapporteur, de très réels avantages sans augmenter les dépenses d'exécution. Ces modifications sont les suivantes:

1. Draguer dans l'avant port sud, de chaque côté du mole réservé au service d'escale, une fosse où les navires du plus fort tirant d'eau puissent flotter en tout état de marée;

2. Descendre le pied des murs de quai du mole d'escale à la profondeur nécessaire pour assurer l'accostage des plus grands navires à tout état de marée;

3. Arrêter le seuil d'écluse du bassin de mi-marée de la Florida donnant accès aux bassins de "l'Eure" et "Bellot" de façon à permettre à la majeure partie des navires fréquentant le Havre et qui calent moins de 5 mètres, non seulement de manœuvrer dans le chenal et l'avant-port, mais encore de pénétrer dans les bassins ou d'en sortir à toute heure de marée;

4. Projeter les sas éclusés devant mettre en communication les futurs bassins et le nouvel avant-port avec des seuils arrasés, à la cote —8 m. 50), pour que les manœuvres d'entrée et de sortie des navires du plus fort tirant d'eau puissent s'effectuer en tout état de marée.

Pour la basse Seine, la commission demande:

1. D'élargir largement et sur la plus grande profondeur possible les bahas des Mentes et des Fiaques, qui constituent à l'heure actuelle le principal obstacle au mouvement des eaux et à la navigation;

2. D'ouvrir à travers ces mêmes bancs un chenal suffisant pour livrer passage aux grands navires.

A Honfleur, construire un nouveau déversoir d'alimentation du bassin des Chasses, sur le bras de la future digue, et, s'il y a lieu, une nouvelle écluse des chasses supplémentaire, propre à utiliser complètement la nouvelle puissance des chasses. Enfin, on prévoit, en cas de formation de bancs à l'entrée du port, l'exécution, sur les deux rives de son chenal, d'ouvrages directeurs et d'enrochements destinés à diriger et renforcer l'action des courants.

Le gouvernement accepte ces modifications.

Mgr Besson, évêque de Nîmes, a envoyé une lettre pastorale à tous les prêtres de son diocèse, afin de protester contre un vœu exprimé par le nouveau conseil municipal de Nîmes, tendant à obtenir du gouvernement, la permission de donner des combats de taureaux.

M. Kusmierski, externe dans le service du professeur Lannelongue, à l'hôpital Trousseau, où il soignait plusieurs enfants atteints de la diphtérie, est mort récemment.

Il y a quelques jours, il était parti en congé dans sa famille, aux environs de Bordeaux. Il s'accouchait alors d'une angine diphtérique, qu'il avait contractée en prodiguant ses soins aux petits malades de la salle.

Le germe de la redoutable maladie emporté par lui, éclata dès son arrivée dans sa famille, et, malgré les soins les plus dévoués, ne tarda pas à l'enlever.

M. Kusmierski était âgé de vingt-trois ans.

Dans la troisième séance du congrès révolutionnaire, à Paris, on a terminé la lecture des rapports sur la première question: services publics. Le clou de la soirée a été un long discours du citoyen Allemane en réponse aux socialistes qui accusent les possibilistes de marcher trop lentement vers la Révolution.

"La force ne suffit pas, a-t-il dit; voyez quelle tripotée nous avons reçue en 1871, bien que disposant de 250,000 hommes, de 500 canons et de plusieurs forts. Nous avons été écrasés parce que personne ne savait où aller. Le parti ouvrier a adopté le système des mines en demeure et il n'en trouve bien. Avant de faire agir les masses, il faut faire leur éducation sociale. Il nous faut bon gré mal gré traverser cette période éducative pour être plus sûrs de remporter définitivement la victoire."

Nous trouvons la dépêche suivante dans le *Journal du Havre* du 20 juin:

Bruxelles, 18 juin.

Il n'est bruit ici, dans les cercles officiels, que du prochain mariage du duc d'Aumale avec Mme C....., qui dirigeait depuis quelque temps sa maison. Par cette union, le duc veut bien marquer son hostilité envers le comte de Paris et le priver de son héritage.

On signale l'arrivée, ici, de toute la famille de cette dame, en vue de la prochaine célébration du mariage.

Cependant, on affirme qu'un nouveau, sur la demande de la famille d'Orléans ferait de grands efforts pour empêcher ce mariage, qu'on taxe hautement de "ridicule" dans un certain monde.

Le correspondant particulier du *XIXe Siècle* rapporte les paroles suivantes de M. de Bismarck:

"Mardi dernie lorsque de l'aveu même du docteur Mackenzie, la maladie de l'empereur Frédéric III avait prie une tournure menaçante, et que tout espoir de prolonger sa vie avait disparu, le prince de Bismarck, en parlant du futur empereur et de ses sentiments belliqueux, a dit, dans un dîner intime, prononcé les paroles suivantes.

"Moi qui passe pour être l'homme d'Etat belliqueux par excellence, je serai le ministre qui tiendra d'une main de fer la corde du *ballon captif* pour l'empêcher de partir."

"Je puis vous garantir d'une façon absolue que je vous rapporte textuellement le propos tenu par le chancelier."

La Chambre a nommé, hier, la commission chargée d'examiner le projet Floquet, relatif au syndicat des communes.

Les commissaires élus sont en majorité favorables au projet du président du conseil.

M. Viette, ministre de l'agriculture, prépare, en ce moment, diverses réformes importantes:

1. La réforme du Code forestier, comprenant, notamment, la révision des quarts en réserve qui serait faite en toutes sur l'Etat, immobilisés par exemple sur l'Etat, faite en bois sur le terrain; — 2. l'appropriation du Code forestier aux mœurs du jour; — 3. la réglementation des pénalités forestières excessives, en laissant une grande latitude d'appréciation aux juges.

Ajoutons que M. le directeur des forêts prépare une nouvelle circulaire, tendant à simplifier la marche des services.

Le préfet de police a signé une ordonnance aux termes de laquelle l'usage de substances toxiques est interdit pour la coloration des jouets d'enfants. Toutefois, l'usage du sulfure rouge de mercure (vermillon) et du chromate neutre de plomb (chromate jaune) est autorisé à la condition que ces couleurs soient parfaitement adhérentes.

Pour la fabrication des ballons en caoutchouc et des objet en fer-blanc en fer estampé, l'emploi de la céruse (carbonate de plomb) est exceptionnellement autorisé, à la condition que cette couleur soit aussi parfaitement adhérente.

En ce qui concerne spécialement les marionnettes, trompettes, etc., il est interdit d'employer toutes les couleurs qui sont actuellement prohibées pour la fabrication des papiers servant à envelopper les substances alimentaires.

Deux gommeux sont en train de se chamailler:

—Vous avez tort, mon cher.

—Et vous, vous n'êtes qu'un sot.

—Ah! n'allons pas plus loin.

—Nous sommes arrivés.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales; elles extirpent la maladie comme par magie.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée jeudi, le 5 juillet, à 7 heures A. M., à l'église de l'Annonciation pour le repos de l'âme de JEAN MARIE TUPERY. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son épouse.

1er juil—1 3 4.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,

Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en fûts et en bouteilles d'origines. Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la California, Cordiaux, etc. Champagnes de Betbeck & Co., Whiskies célèbres de Guthe, Belt & Co. 10 déc—1an

Etat semestriel de la
Banque Nationale Mutuelle
A la clôture des affaires le 30 juin 1888.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	$857 185 65
Bons des Etats-Unis et de l'Etat de la Louisiane	170 662 50
Change américain banques et banquiers	150,020 88
Propriétés foncières, meubles et installations	60 701 20
Argent, incluant chèques pour Clearing House	338 049 11
Fonds de l'état avec le Trésorier des Etats-Unis	2 250 00
Total	$1 279 169 34

PASSIF.

Fonds capital payé	$100,000 00
Fonds de surplus	100,000 00
Circulation	45,000 00
Profits non divisés	12,272 24
Dividendes non payés	160 00
Dividendes maintenant déclarés	12 000 00
Dépôts individuels	781 849 42
Dû aux banques et banquiers	24 067 58
Total	$1 279 169 34

JOHN T. HARDIE, Président
LLOYD R. COLEMAN, Vice Président
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

A une assemblée du Conseil d'Direction tenue le 26 courant, un dividende de QUATRE POUR CENT a été déclaré payable sur demande aux actionnaires.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

3 juil—31

Foreign Credit and Exchange Company—Nlle-Orléans, 2 juillet 1888.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette compagnie, tenue ce jour, M. HENRY MASPERO a été nommé président M. EDGAR BRONSON, vice président, et M. JNO. G. BYRD secrétaire et trésorier.

JOHN G. BYRD,
Secrétaire et trésorier.

3 juil—3 5 7

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 22 juin 1888.—A une réunion de la Banque ce jour il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.

J. L. BERTHER, Caissier.

3 juil—3 5 7

State National Bank of New Orleans.—30 juin 1888.—A une réunion de direction il a été déclaré un dividende semestriel de TROIS POUR CENT payable à partir du 3 juillet 1888.

F. E. ROACH, Caissier.

1er juil—7f

Bureau de Fireman's Insurance Co. of New Orleans.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1888.—Intérêt semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital payé en plus de cette Compagnie sera payé au bureau de ladite Compagnie après le 1er juillet.

J. P. DENNERS,
Secrétaire.

1 juillet—3f

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 1er juillet 1888.—Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.

ARTHUR HART,
Caissier.

1 juil—4f

Hibernia National Bank—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1888.—Un dividende de QUATRE POUR CENT libre de toutes taxes sera payé sur demande.

Par le Board.

CHAS. PALFREY,
Caissier.

1er juil—3f

AVIS.

Les Soussignés ont ce jour formé une association sous la raison sociale de Seuzeneau & Delavigne dans le but de faire des affaires générales de courtage du coton et le transport direct du coton à bord des navires (free on board).

Nlle-Orléans 30 juin 1888.

J. SEUZENEAU,
A. J. DELAVIGNE.

1er juil 1, 3.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
(Cuisiniers et Verseuses.)

Nlle-Orléans, ce 3 juillet 1888.

Les officiers et les membres de cette Association sont, par le présent, requis d'assister à la réunion générale extraordinaire qui aura lieu JEUDI PROCHAIN, 5 juillet 1888, à 7 heures précises du soir, au local de la Société, rue Hancock et Chartres.

Des amendements à la Constitution et aux statuts organiques seront proposés et des questions de la plus grande importance y seront discutées.

Par ordre du Président,

SEBASTIEN ROY.
J. HENRI FORCELLE, Secrétaire.

3 juil—3f

Mme Z. FORTIER,
163 ..... Rue Hotman 163
Vend en boîtes son médicamento qui guérissent presque toutes les maladies des yeux, exp ique la manière de les préparer et de s'en servir. En vente chez P. L. Casacha, pharmacien, rue du Canal, coin Ba ..... ou à ma résidence, 163 rue Roman, près Dumaine. 14 juin—1m 3 fpe

LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
161 ..... Rue du Canal 161
Instruments d'optique, de voyers, de marines et de mathématiques.
Il est fait une spécialité de la réparation d'instruments de tous genres. Longue vue et lorgnettes d'opéra, lunettes, binocles, articles pour dessin, etc.
Réparations de montres.
Couteaux de poche, rasoirs, ciseaux.
Oct—1an—DimMar—Jeu

FAITES VOTRE
GLACE VOUS-MÊME
au moyen des
GLACIÈRES DELPY
Brevetées et récompensées aux Expositions,
Produisant un bloc de glace massif, en quelques minutes par une simple opération; on la retire à la glace; (les moules) en les cernes frappées, etc.
RÉUSSITE CERTAINE.—Prix de revient de la glace insignifiant, le est employé servant indéfiniment.
Seuls propriétaires et fabricants pour l'Amérique.
L. DERVIGNY & A. PAGNOD,
136 West 25th Str. NEW YORK.
Envoyez votre adresse pour recevoir le prospectus, en anglais ou français.
ON DEMANDE DES AGENTS.
10 juin—3m

C. LAZARD & Cie.,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés,
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal. 2me district.
1er nov 87—mar jeu dim—1an

Le grand magasin de Pianos
DE
PHILIP WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
Quelques uns des grands Bargains à conclure dans le moment.
Piano Steinway, $150, Piano Gravesmen & Fuller, $150, Piano Allcron, $75, Piano Stettine, $100, Piano Steinz, $150, Piano Gilbert, $50, Piano Pirrel, $175, Piano Pirrel, $200, Piano Dobelle, $150, Piano Mannebach, $250
Ce sont de grands bargains, venez les examiner.
18 déc

$1.00 LA PAIRE!
Bottes à boutons pour petits garçons:
$1.00 LA PAIRE!
Escarpins garnis en vernis, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottines fines en prunelle, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottes à boutons en chevreau, pour fillettes:
$1.00 LA PAIRE.
Pour clôre plusieurs consignations, avant la prise de l'inventaire, plusieurs lots de CHAUSSURES
—A—
L'ÉTOILE ROUGE,
25,50 et 75 cts.
Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans, Lne.
3 mars—6m—Sam dim jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
NEWTON BUCKNER, Chairman. JOSEPH WORTS, A. DELVAILLE.
JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. ODEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. 87—1an

Hôtels et Sources.

HOTEL SIMON,
A ARTIA